

Il faut passer de la parole aux actes!

L'invitée



E. LUGON-MOULIN

Anne Challandes

Paysanne et productrice de lait d'industrie, membre du comité de l'USPF

Après une accumulation de situations difficiles et de multiples preuves, chiffres à l'appui, que le prix de la production laitière d'industrie est largement trop bas, portant ainsi préjudice au maintien d'un grand nombre d'exploita-

tions agricoles; après le sommet du lait du Gurten en mai 2016 et la publication des engagements pris dans un manifeste; après la signature de la charte pour la Stratégie Qualité et la constitution de l'association y relative en novembre 2016; après le Forum du lait en janvier 2017 où l'on nous explique que la plus-value est créée dans les fermes et que les consommateurs sont prêts à payer plus pour leurs produits laitiers; après une baisse de la production et des stocks de beurre; après une embellie des prix à l'étranger, l'IP-Lait a, contre toute attente, décidé de ne pas augmenter le prix indicatif.

«Ce n'est pas moi, c'est lui!» constitue apparemment le jeu que certaines organisations partenaires dans cette interprofession pratiquent le mieux, doublé d'une certaine

mauvaise foi (ou d'une mauvaise foi certaine?). On ne compte plus le nombre de rencontres, de séances, de réunions, de sommets. A quoi cela a-t-il servi? En tout cas pas à améliorer la situation. La théorie selon laquelle il faut connaître et agir sur les coûts de production a fait long feu. Le grand principe régissant le monde de l'économie a trouvé ses limites: la loi de l'offre et de la demande ne fonctionne plus que dans un sens. Si les quantités augmentent, les prix baissent, mais lorsque les quantités diminuent – comme actuellement – les prix ne montent pas.

Un mépris choquant

Le mépris des transformateurs et des distributeurs à l'égard des producteurs est choquant. Se targuer de verser le prix indicatif, alors que

celui-ci n'est éventuellement versé qu'à certains producteurs, avant déductions diverses, et invoquer la sauvegarde de parts de marché pour justifier le refus du versement d'un prix juste est inadmissible! «Messieurs, vous avez besoin de nous pour faire fonctionner vos usines et remplir vos étalages.»

Il est temps que des conditions correctes soient mises en place. Il est temps qu'un commerce équitable soit – enfin – établi avec les productrices et producteurs suisses. Et surtout, il est grand temps de revoir la répartition des marges dans la composition du prix du lait, afin qu'elle corresponde de manière juste à la répartition de la valeur ajoutée et qu'elle permette aux familles agricoles de vivre décemment!